## Participation à la souscription du « Prix du Chapitre »

En participant à la souscription au « Prix du Chapitre », vous soutenez le dynamisme pastoral du diocèse, dans sa volonté d'évangéliser, et de mettez en valeur les initiatives soutenues par notre évêques et les prêtres du diocèse.

Nom:  Prénom:  Adresse:  Adresse mail:  Oui, je souhaite soutenir le « Prix dı
Adresse mail :
☐ Oui, je souhaite soutenir le « Prix du Chapitre » en faisant un don de ☐ 50 € ☐ 100€ ☐ autre :
🛘 je souhaite avoir un reçu fiscal
☐ je souhaite être informé sur les lauréats du

A renvoyer
au Chanoine Marc Charrondière,
2, rue Porte Clos-Haut, 41000 Blois

« Prix du Chapitre »

☐ par mail ☐ par courrier

## Extraits du réglement du « Prix du Chapitre »

Art. 11: Le jury du « Prix du Chapitre » est constitué des chanoines, présidé par le doyen du chapitre.

Art. 12: Les critères de choix pour le lauréat sont, de manière non exhaustive :

- Sa pertinence pastorale en vue de l'évangélisation
- L'attention portée aux plus pauvres, aux enfants et aux jeunes
- La place de la prière prévue dans le projet
- L'attention à la mise en relation des différents états de vie (religieux, célibataires, mariés, ordonnés...)
- La possible pérennité du projet dans le temps
- Son originalité et sa prise de risque.
- La faiblesse des ressources de l'organe qui présente la demande
- Pour un projet à dimension culturelle, il faut ajouter les critères de plus-value liturgique et artistique en plus de ceux-ci.

Pour tout renseignement, joindre le Chanoine Marc Charrondière, secrétaire du chapitre cathédrale, Évêché de Blois, 2, rue Porte Clos-Haut, 41000 Blois





